



Mairie de SAINT MEXANT

Le Bourg

19330 SAINT MEXANT

Tél 05 55 29 30 03 - Fax 05 55 29 39 81

mairie-saint-mexant@wanadoo.fr

site web: www.saint-mexant.fr

Bulletin Municipal

Janvier 2014 - n°24

editorial



L'heure des Vœux

A l'occasion de cette nouvelle année, je vous présente, au nom du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé ainsi qu'à ceux qui vous sont chers. J'ai une pensée pour celles et ceux qui sont dans la peine et dans la souffrance.

Ce numéro 24 de notre bulletin communal est le dernier de cette mandature. La prochaine échéance électorale aura lieu le 23 mars pour

le premier tour et le 30 mars pour un éventuel deuxième tour (voir l'article à l'intérieur).

Ce bulletin que vous avez pu lire trimestriellement pendant ces 6 années, nous l'avons voulu simple, sobre et « allant » à l'actualité de notre commune. J'espère qu'il a répondu à vos attentes d'informations sur notre action municipale.

A l'heure où vous recevrez ce document, la loi nous oblige à une certaine réserve en matière de propagande. Donc cet éditorial est sans référence à notre action.

Je veux toutefois aborder une actualité mondiale récente : la mort de Nelson Mandela.

Le Président Mandela, prix Nobel de la Paix avec Frédéric De Klerk en 1993 aura été une inspiration pour le monde entier. La vie de cet homme a changé le destin de son pays. Cet humaniste a fait preuve à la fois d'humilité et de courage en oubliant la rancune qui aurait pu conduire son action de chef d'Etat.

Il doit être un exemple pour l'humanité. Grâce à sa farouche dignité et sa volonté inébranlable, il a sacrifié sa propre liberté pour la liberté des autres.

Le quotidien, y compris en France nous rappelle régulièrement que la bête immonde n'est pas morte : montée des intégristes, xénophobie, racisme, font partie de notre lot quotidien et nous avons le devoir de les combattre si nous voulons respecter la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour que nous vivions libres.

Je terminerai sur une note positive en vous disant, chers concitoyennes, chers concitoyens, qu'il faut être optimiste, croire en l'avenir de l'humanité.

Encore, Meilleurs Vœux et Bonne Année.

Jean-Marie FREYSSÉLINE

Maire

Dans ce numéro

- ▶ Elections municipales 2014
- ▶ Travaux divers
- ▶ Etat civil
- ▶ Relais assistantes maternelles
- ▶ Tarif location des salles
- ▶ A l'honneur
- ▶ Associations
- ▶ Tulle Solidarité
- ▶ Banque alimentaire
- ▶ Local des infirmières
- ▶ Transport TUT AGGLO
- ▶ Recensement de la population
- ▶ Noël à l'école
- ▶ Don du sang
- ▶ Invitation aux Vœux
- ▶ Dates à retenir
- ▶ Commandes groupées de fuel



Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie - Poste et Instance de Coordination de l'Autonomie
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h - Le lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.

◆ Les élections de 2014

L'un des articles du dernier bulletin municipal vous a présenté les principales évolutions des modalités électorales qui seront applicables les 23 et 30 mars 2014.

Ces modifications vous ont aussi été précisées par les médias locaux et nationaux, elles seront à nouveau rappelées au cours des semaines et mois à venir.

Néanmoins, nous tenons à vous indiquer une nouvelle fois les principes de ces élections au scrutin de liste mixte et paritaire, proportionnel, à deux tours, avec prime majoritaire.

La condition première et indispensable pour pouvoir voter est d'être inscrit sur les listes électorales, cela va de soi !! Vous avez jusqu'au 31 décembre 2013 pour y procéder, simplement muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, en vous rendant en Mairie.

Très important : la principale conséquence de ce changement pour notre commune réside dans le fait que **toute modification**, même minime, du bulletin de vote, **entraînera immédiatement sa nullité**.

En effet, le panachage, les ratures, les rajouts ou suppressions de noms seront donc totalement à proscrire, tant au premier qu'au second tour, sous peine de nullité du bulletin concerné.

On votera pour une liste entière, toujours constituée de 15 membres, comportant une numérotation des candidats qui déterminera l'attribution ultérieure des sièges et qui sera présentée dans le respect des règles de la parité.

La répartition des sièges suivra à la fois le mode majoritaire pour la liste arrivée en tête et le mode proportionnel pour la ou les listes arrivées ensuite, pourvu qu'elles passent le seuil des 5 % des suffrages exprimés.

Autre nouveauté : Les bulletins de vote comporteront deux listes distinctes : celles des candidats aux municipales et celles des candidats à l'élection des délégués communautaires, la liste de ces derniers étant issue de celle des candidats aux municipales..

◆ Des travaux au Columbarium

Bien que certaines dispositions de la loi du 19 décembre 2008 ne s'appliquent pas aux communes de moins de 2000 habitants, nous avons décidé d'anticiper ce qui deviendra une obligation dans les prochaines années.

En effet, nous avons déjà un espace enherbé réservé à la dispersion des cendres des défunts, qui était conforme aux dispositions légales mais nous avons fait le choix de l'aménager avec un puits de dispersion disposé devant la flamme du souvenir déjà existante.

Un livre du souvenir permettant l'apposition de plaques nominatives des défunts dont les cendres ont été dispersées, est placé à coté de cet aménagement.

De plus, une table de cérémonie desservant à la fois l'espace de dispersion et l'ensemble des cases du columbarium, pour permettre un dernier recueillement, a été installée à cet effet.

◆ Travaux

Vendredi 06 décembre, en présence de Alain Brette vice-président de Tulle Agglo, délégué aux travaux, Jean Baptiste Tabard technicien, Bertrand Chanteau représentant l'entreprise Colas, nous avons procédé à la réception des travaux de voirie du programme 2013. (détails évoqués dans le bulletin n° 23 du mois d'octobre), Villiéras (M05), l'impasse du Puy La Reine et le Chemin Creux (VC 15).

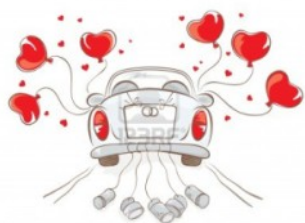
Ces travaux nous donnant entière satisfaction, nous avons donc validé la réception.

ETAT CIVIL 2013 (arrêté à la date du 16/12/2013)

Ils ont pointé le bout du nez :

Aubin, Fernand PENAUD le 19 février.
Fabien, Dorian DIZ le 24 février.
Loïs BATOUX le 17 mars.
Adrien DELMOND le 31 mars
Lenzo, Albert, Henri LONGEVAL le 15 avril
Maxime REYROLLE le 15 avril
Lilian, Alban PUYRAIMOND le 30 avril
Manon, Dominique, Jocelyne BLANC le 5 mai
Jean, Gaétan DUFOUR le 26 mai
Aloïs CHASSAGNE le 7 juin,

Jade, Lucie PERROCHEAU le 7 juin
Juliette, Marie MARTHON le 19 juin
Tiphaine, Hanaé ROLDES le 19 juin
Louca PUEYO le 27 juin
Célia LUQUOT le 5 juillet
Diégo DELMAS le 26 juillet
Milo SGARBI le 5 septembre
Valentin GAYOT le 8 septembre
Céline, Jeanne, Danièle VIGNAUD le 17 septembre
Alexandre ANGAÏS le 28 octobre



Ils se sont unis :

Raoul, Paul, Jean PERROCHEAU et Laetitia MALVEILLE le 2 mars
Alexandre, Ludovic MURAT et Sabrina, Nadine LAURIOL le 20 avril
Vincent VINEL et Caroline, Emilie TEREYGEOL le 22 juin
Frédéric, Julien, Marius FAURE et Stéphanie PIERREFITTE le 22 juin
Jérôme CHABRERIE et Magali DELAGE le 3 août

Ils nous ont quittés :

Robert Louis VERGNE le 5 janvier
Huguette LAPORTE épouse CHASSAIN le 4 février
Camille BOUYSSOU le 20 février
Pierre Henri BOURDET le 4 mars
René Martial MADELMONT le 4 avril
André LEYRAT le 14 mai

Germaine MENEYROL veuve QUEYRIE le 9 juin
Georgette LAPORTE veuve PERRIER le 31 août
Berthe Marie LASCAUX veuve DUBOIS le 8 septembre
Marguerite Renée MONDET veuve LAURENT le 25 octobre
Jean Barthélémy Maurice GAYERIE le 30 octobre
Marie Claire CERON veuve BOUYGE le 21 novembre
Germaine Jeanne LAVAL veuve DUFOUR le 11 décembre

◆ **Un relais assistantes maternelles**

Tulle agglomération a mis en place une fois par mois à ST-MEXANT pour tout le plateau, un relais d'assistantes maternelles qui est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information destiné aux assistantes maternelles indépendantes, aux candidates à l'agrément, aux employées familiales, aux parents et futurs parents qui emploient ou souhaitent recourir à une assistante maternelle agréée ou employée familiale.

Ce relais permet de rompre l'isolement, d'améliorer la professionnalisation et favoriser les bonnes relations employés-employeurs afin que l'enfant vive son accueil dans de bonnes conditions.

L'animatrice Nathalie LHERBET est éducatrice de jeunes enfants et propose des rencontres collectives avec des matinées d'éveil pour les assistantes maternelles, employées familiales avec les enfants qu'elles accueillent afin de partager ensemble de nouvelles activités et expériences.

La première rencontre qui a eu lieu le 3 décembre à la Salle Polyvalente de 9h à 11h a rencontré un vif succès et grands et petits semblaient ravis de se rencontrer.



◆ Location des salles : Tarifs 2014

Location Salle Polyvalente :

130 € pour privés résidant dans la Commune

230 € pour privés résidant hors Commune

32 € pour chauffage (période du 01/10 au 30/04)

32 € pour utilisation cuisine attenante à la Salle du 3^{ème} Age

10 € en cas d'utilisation du lave-vaisselle de la Salle du 3^{ème} Age

32 € pour frais de nettoyage de la salle, le cas échéant

15 € en cas d'utilisation de l'armoire réfrigérée.



Location Salle du « Bel Automne » (location cuisine comprise) :

110 € pour privés résidant dans la Commune

170 € pour privés résidant hors Commune

32 € pour chauffage (période du 01/10 au 30/04).

10 € en cas d'utilisation du lave-vaisselle

32 € pour frais de nettoyage de la salle, le cas échéant

15 € en cas d'utilisation de l'armoire réfrigérée située dans la salle polyvalente.



◆ Un homme à l'honneur

A l'issue de la cérémonie du 11 novembre, notre ami JEAN-PIERRE BOUYOUX, ancien combattant de la guerre d'Algérie a été honoré.

Monsieur le maire lui a remis au nom du ministre de la Défense, la Croix du Combattant. La médaille de la Reconnaissance de la Nation lui a été épinglée par Marc CHEZE, premier adjoint. Puis, Monsieur CESSAC Robert, Président des anciens combattants de LAMPEDEREUSE, lui a remis la médaille commémorative d'AFN.

Félicitations à JEAN-PIERRE BOUYOUX qui par la même occasion honore notre commune.



◆ Vers une Bonne Année au Bel Automne

Maladie, décès, l'année 2013 fût éprouvante pour notre club et même si nous acceptons tous cette fatalité, il est réconfortant de se retrouver, comme en famille, au "Bel Automne". Les rencontres et activités sont génératrices de ces moments de vie, de plaisir et de petits bonheurs.

Parmi eux, en octobre, a été proposée et dégustée sans retenue une énorme paella, en novembre un fameux repas gibier. Mais, le point fort de ce dernier trimestre s'avère être la reprise, grâce à quelques nouvelles recrues, des séances de GYM. Elles remportent un franc succès et surtout beaucoup de bienfait aux adeptes (une vingtaine). On y travaille la tonicité, la souplesse, la dynamique cardio-respiratoire et la mémorisation. Tout cela avec la musique, les danses, les jeux, puis des étirements complètent ces séances.

Avec le Conseil d'Administration de décembre, la préparation du programme 2014 est actée et les distractions seront nombreuses tout au long de l'année.

L'Assemblée Générale se déroulera le dimanche 5 janvier. Ce sera l'occasion de découvrir le programme qualifié « d'aquarelle » et de fêter l'an nouveau.

Nous présentons aujourd'hui nos souhaits pour une année meilleure à tous les St Mexantois et particulièrement aux séniors.

◆ Marché de Noël

La section Atelier Loisirs créatifs a organisé les 23 et 24 novembre son 6e marché de Noël, sous 3 chapiteaux et la salle polyvalente.

Jean-Marie Freysseline en présence des élus, de Mme la députée-maire Sophie Dessus, des maires des communes environnantes, a inauguré notre marché en remerciant toutes les personnes présentes. Ensuite un apéritif a été offert par la municipalité.

Durant ces 2 jours, de nombreux visiteurs ont pu apprécier la diversité d'objets artisanaux : décorations de Noël très variées, bijoux, poteries, bougies, lampes, chapeaux, tableaux, objets en bois, ainsi que les produits alimentaires : chocolats, champagnes, vins, apéritifs, foies gras, salaisons, pommes. C'est dans une ambiance conviviale que les huitres d'Oléron et fruits de mer ont pu être consommés sur place. Une cinquantaine d'exposants étaient présents. Cependant nous regrettons de n'avoir pu satisfaire toutes les demandes d'exposants qui sont croissantes chaque année. Les membres de notre section ont confectionné et distribué des plateaux repas aux exposants et proposé des crêpes aux visiteurs. Le Père Noël qui s'est promené dans la carriole tirée par un poney, a ravi les enfants. La manifestation s'est déroulée dans une ambiance conviviale.

Les membres de l'Atelier Loisirs Créatifs remercient chaleureusement Mr le maire d'avoir mis à leur disposition les moyens humains et matériels, Saramagbelle, le président du Foyer et Laurent pour le prêt des chapiteaux, ainsi que tous les bénévoles qui ont oeuvré durant plusieurs jours.



◆ Foyer Culturel et Sportif

Le 28 novembre 2013, le foyer culturel et sportif a tenu son assemblée générale.

Gilbert Peyrical n'a pas souhaité se représenter au sein du bureau. L'ensemble du conseil d'administration l'a remercié pour son implication et son dévouement.

Parmi les 15 membres du Conseil d'administration

un nouveau bureau a été élu et se compose ainsi :

Présidente : Marie-Céline Faucher

Secrétaire : Héléne Aujol

Secrétaire adjoint : Gérard Queyrie

Trésorière : Elisabeth Chaminand

Le Foyer est ouvert à tous et toutes vos suggestions seront les bienvenues.

Contact: **Marie-Céline Faucher - 06 70 82 82 23 -**



◆ Association des Parents d'Elèves

Avec la rentrée des classes, l'APE a repris du service avec un nouveau bureau.

Présidents : Franck Bourroux et Aurore Malagnoux

Présidente adjointe : Céline Chassagne

Trésorière : Sabine Bertin

Trésorière adjointe : Karine Dufour

Secrétaire : Nadine Brissaud

Secrétaire adjointe : Frédérique Ponchet

L'association poursuit ses diverses manifestations.

Fin septembre, la réalisation de photos individuelles des élèves par Mr Amelot photographe à Seilhac a rencontré un vif succès.

Vendredi 20 décembre, en même temps que le goûter de Noël offert par la municipalité, a eu lieu la venue tant attendue du Père Noël accompagné de ses lutins.

A venir : Samedi 1^{er} février, le loto de l'APE à la « Boite en Zinc » à Chanteix avec de nombreux lots à gagner.

Nous lançons d'ailleurs, pour cette manifestation toujours au bénéfice des enfants de l'école, un appel aux dons.

Les personnes peuvent déposer ceux-ci à la mairie ou nous contacter au **07.81.21.03.03** ou sur : ape-saintmexant@live.fr



L'association souhaite à chacune et à chacun une bonne et heureuse année 2014.

◆ Information:

ASAPES 19 est une association située à Tulle qui permet aux personnes en surpoids de trouver un soutien, une aide, dans un collectif associatif proposant une dynamique de groupe, rompant l'isolement physique ou moral de ses adhérents, par des activités physiques mesurées de réadaptation au goût à l'effort, des activités intellectuelles et de loisirs, des ateliers, des activités d'entraide.

Si des personnes sont intéressées elles peuvent trouver un renseignement au:

Tel 06 10 35 28 97.ou mail : asapes19@gmail.com



◆ Association Tulle Solidarité



La municipalité est partenaire de l'Association Tulle Solidarité depuis plusieurs années.

Le conseil municipal a accordé cette année une subvention de 250 euros

Cette association vient en aide aux personnes les plus démunies (bénéficiaires du RSA, chômeurs, actifs à temps partiel, demandeurs d'asile, handicapés...) avec des soutiens administratifs, des informations ou formations diverses, et une aide alimentaire à travers « l'épicerie sociale ».

La fréquentation de l'Épicerie est sans cesse en augmentation chaque année.

203 familles ont été aidées en 2012. Des familles de notre commune en ont bénéficié.

◆ Solidarité pour les plus démunis

La collecte annuelle de denrées organisée par la Banque Alimentaire a eu lieu les 29 et 30 novembre.

Comme les années précédentes, la municipalité s'est impliquée pour la réussite de cette action de solidarité sur notre commune.

Des membres du Centre Communal d'Action Sociale et des bénévoles du club « Bel Automne » ont récolté des denrées au super marché Carrefour Contact de La Croix de La Chapelle.

Cette année encore, les dons ont été importants : 900 kg de produits divers ont pu être rassemblés.

Merci à tous ceux qui ont fait preuve de générosité et aux bénévoles qui ont permis la réussite de cette collecte.

Les dons sont destinés à divers bénéficiaires : Épicerie sociale, Croix Rouge, Restos du Cœur, Foyer des Jeunes Travailleurs, Secours Populaire...



◆ Local Infirmier (cabinet Albin)

Le local infirmier est en cours de rénovation, la partie gros œuvre est terminée : chape, menuiseries et fermetures, enduits extérieurs.

Restent les aménagements et finitions intérieures : sanitaire, chauffage, revêtement de sol, peintures.

La livraison du chantier est prévue fin premier trimestre 2014.

◆ LE TUT AGGLO : un nouveau réseau de transport

Tulle agglo met en place dès le 8 janvier 2014 un réseau de transports publics complet et organisé sur l'ensemble des 37 communes du territoire de l'agglo en proposant de nouveaux services adaptés aux besoins des usagers. Le TUT de la ville de Tulle devient TUT Agglo avec pour effet immédiat l'ouverture de 4 services de TAD de proximité (transport à la demande) et 1 service de TAD desservant la ville de Tulle le mercredi.

TUT AGGLO c'est :

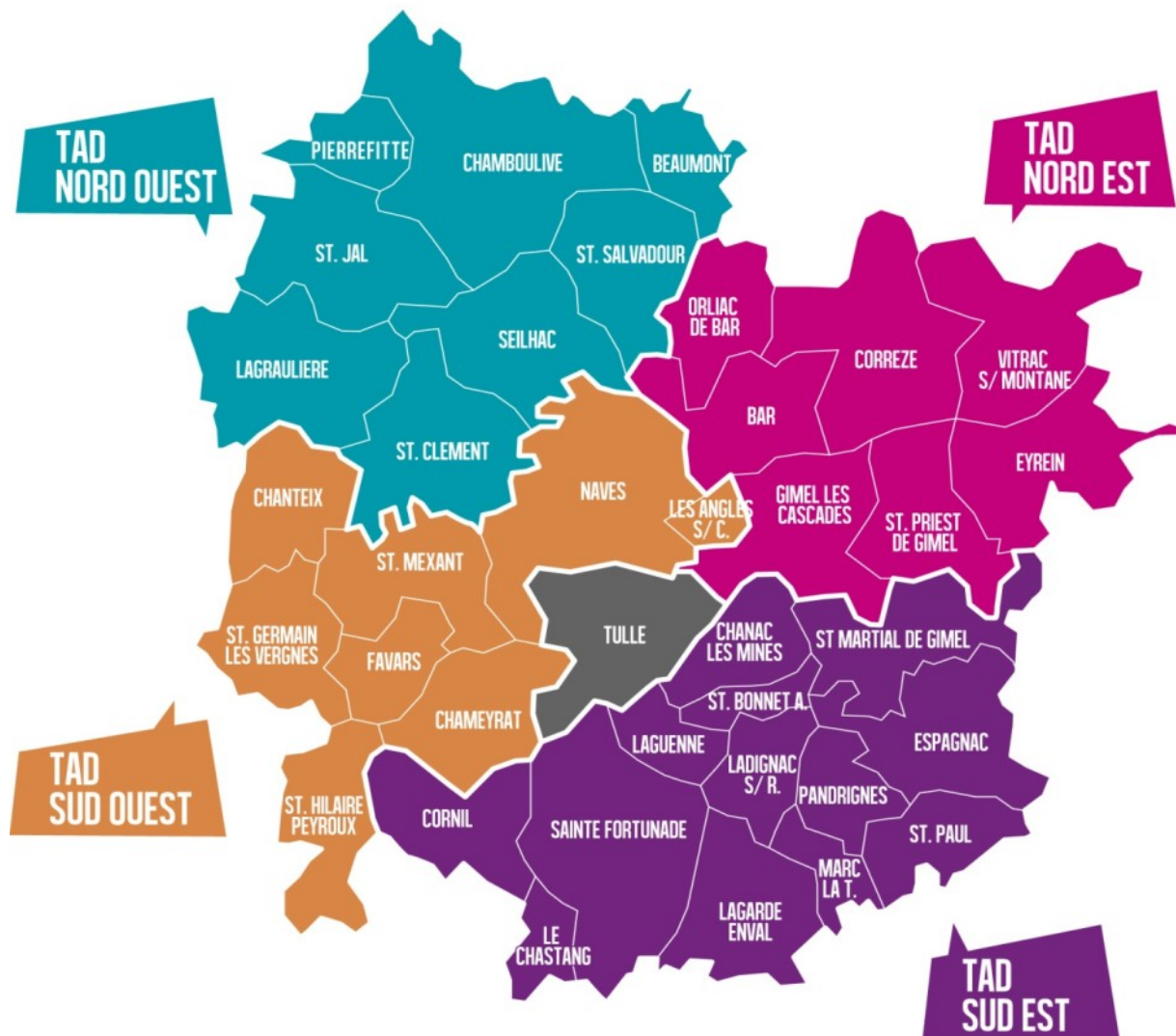
-5 secteurs de proximité.

-3 lignes régulières dans Tulle.

-1 ligne à la demande et un service TAD dans Tulle.

-4 services TAD de proximité : Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Ouest, Sud-Est.

-1 service TAD permettant la desserte vers Tulle le mercredi depuis les autres secteurs de proximité.



Les 4 services TAD de proximité permettent aux usagers d'accéder, **à l'intérieur de leur secteur**, aux communes voisines, aux différents services de proximité. Le service fonctionne par plage horaire d'une demi-journée de TAD par semaine. En ce qui concerne notre commune nous faisons partie du secteur de proximité Sud-Ouest qui comprend Naves, St-Mexant, Chanteix, St Germain, Favars, Les Angles, St Hilaire Peyroux : il fonctionne le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30 uniquement sur réservation 24h à l'avance :

réservations au : 05 55 17 91 19

et renseignements pour les arrêts sur le site : www.tutagglo.fr

Le TAD du mercredi permet aux habitants de se rendre sur TULLE pour le marché par exemple :

l'arrivée sur Tulle se situe entre 8h et 9h aux arrêts gare SNCF et Gambetta et le départ de Tulle se fait entre 11h et 12h. Le coût du trajet est de 2 euros soit 2 tickets. Tous les véhicules sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

◆ Recensement de la population de Saint Mexant

Comme nous vous en avons informé dans notre précédent bulletin (n°23) vous allez être recensé du 16 janvier au 15 février 2014.

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque Commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des Communes. Il sert également à ajuster en outre les équipements collectifs aux besoins de la population.

Cette enquête reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Vos réponses sont confidentielles et protégées par la loi.

Bien que votre nom et votre adresse soient néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté plusieurs fois, ces éléments ne sont ni enregistrés, ni conservés dans les bases de données lors du traitement des questionnaires.

En effet le recensement se déroule selon les procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Votre participation est essentielle.

Elle est rendue **obligatoire par la loi**, mais c'est avant tout un **devoir civique**. Pour réaliser cette opération nous avons dû diviser la Commune en trois secteurs et recruter par là même trois agents recenseurs dont vous trouverez ci-dessous l'identité. Ils seront munis d'une carte officielle tricolore avec leur photo et signée du Maire qu'ils devront vous présenter.

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.



Delphine MONIER



Laëtitia LAVAL



Cécile ALBIN

◆ Noël à l'école

Les enfants de la garderie et des activités périscolaires avec Pauline, Christine, Marie-Philippe, Chantal, Stéphanie ont préparé avec enthousiasme la décoration de leur cantine pour le repas de Noël offert par la municipalité le 17 décembre, avec des parents d'élèves venues aider au service: merci à elles.

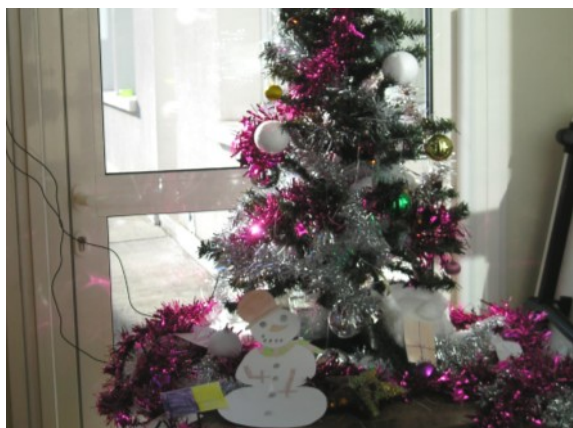
Le MENU:

- Ballotine de pintade aux morilles
- Filet mignon sauce aux cèpes
- Pommes dauphines
- Bûche glacée

Le 20 décembre tous les enfants se sont retrouvés devant chocolat chaud, jus d'orange, brioche, mandarine et petit cadeau gourmandise offerts par le Centre Communal d'Action Sociale de la mairie.

L'association des parents d'élèves (APE) en a profité pour remettre aussi ses cadeaux.

Un petit acompte avant l'arrivée imminente du père Noël à la maison !



SAINT-MEXANT SANG POUR SANG

MERCREDI 29 JANVIER de 16 h à 19 h,

aura lieu une collecte de sang dans la salle polyvalente de Saint-Mexant.



Invitation

*Jean-Marie FREYSSELINE, Maire, et le conseil municipal,
ont le plaisir de vous inviter à la présentation des vœux
et à l'accueil des nouveaux habitants de notre commune,
qui aura lieu le Vendredi 10 janvier 2014,
à 19h00, à la salle polyvalente.*

Le pot de l'amitié et un buffet froid clôtureront cette manifestation.

Pour une meilleure organisation, merci de confirmer votre venue au 05 55 29 30 03



Dimanche 19 janvier 2014

Un repas sera offert par la municipalité à nos aînés âgés de plus de 65 ans.
Auparavant, un colis de Noël offert aux personnes ne pouvant se déplacer a été distribué à domicile
ou en établissement par les élus ou les membres du CCAS à partir du 16 décembre.

◆ RAPPEL DATES COMMANDES GROUPEES DE FUEL

Les commandes groupées de fuel connaissent toujours un franc succès

Ainsi nous vous recommandons de faire connaître vos besoins dans la semaine qui précède le:

15 Janvier - 1er Mars - 15 Avril 2014

La livraison a lieu en principe le mercredi qui suit la date butoir

Notez bien ces dates, il ne sera pas pris de commande en dehors de celles-ci.

Contactez R. Cueille au : 05 55 29 35 44 ou 06 83 49 38 40.